



RENFORCER LA CONFIANCE DANS L'ÉCONOMIE DE L'INFORMATION

PROGRAMME DE LA CNUCED SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET LA RÉFORME DU DROIT

Le déploiement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier de la téléphonie mobile et de l'informatique dématérialisée (cloud computing), sont en train de transformer l'environnement commercial des pays en développement. Les TIC offrent de nouvelles perspectives de développement et permettent aux petites et moyennes entreprises de participer plus activement au commerce international.

Pour profiter de ces nouvelles possibilités, les gouvernements doivent instaurer des régimes juridiques modernes qui règlent les problèmes posés par la nature électronique des TIC. Ces régimes devraient garantir la fiabilité des transactions en ligne, faciliter les opérations de commerce intérieur et extérieur en ligne, et fournir une protection juridique aux utilisateurs et aux prestataires de services de commerce et d'administration en ligne.

La CNUCED est chargée d'aider les pays en développement dans le domaine des TIC. Depuis 2000, des pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine bénéficient de son programme de commerce électronique et de réforme du droit, actuellement financé par le Gouvernement finlandais.



À PROPOS DE L'ÉVOLUTION DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

«Le commerce électronique entre les entreprises et les consommateurs devrait doubler de 1,2 billion de dollars en 2013 à 2,4 billions de dollars en 2018. La croissance la plus rapide est attendue en Asie et Océanie, dont la part de marché devrait passer de 28 pour cent à 37 pour cent.»

«On estime que 1,1 milliard de personnes à travers le monde ont fait au moins un achat en ligne en 2013, ce qui représente 41 pour cent de tous les consommateurs en ligne. La plus forte croissance en terme de nombre de consommateurs en ligne entre 2013 et 2018 est prévue pour le Moyen-Orient et en Afrique.»

eMarketer, 2014

«... pour les pays en développement, le commerce en ligne est une importante voie d'accès aux marchés mondiaux.»

eBay, 2012

«En Amérique latine, les ventes en ligne ont grimpé de 1,6 milliard de dollars en 2003 à 43 milliards de dollars aujourd'hui, soit un taux de croissance annuel composé de 45,7 %.»

América Economía, 2013

«Plus de la moitié des 256 prestataires qui offrent des services de transfert d'argent par téléphonie mobile aux exclus du secteur bancaire dans le monde se trouvent en Afrique.»

Groupe Speciale Mobile Association, janvier 2015

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Association des nations de l'Asie du Sud-Est

La région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a été la première région en développement à se doter d'un régime juridique harmonisé dans le domaine du commerce électronique.

La CNUCED a aidé l'ASEAN à remplir les objectifs qu'elle s'était fixés dans son plan directeur sur les TIC pour 2015, en réalisant:

- Une enquête auprès des représentants des gouvernements et des entreprises concernées des États membres de l'ASEAN sur les cadres juridiques du commerce électronique;
- Un atelier régional sur les progrès réalisés et les obstacles qui restent à surmonter en ce qui concerne l'adoption et l'application de la législation sur le commerce électronique;
- Des ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation, organisés de 2003 à 2009, et une assistance pour l'élaboration de la législation commerciale à l'intention des décideurs et des législateurs des Gouvernements cambodgien et lao.

En 2013, le Secrétariat de l'ASEAN et la CNUCED ont publié une étude détaillée sur l'harmonisation de la législation applicable au commerce électronique dans la région (voir: <http://unctad.org/ICT4D>).

Communauté d'Afrique de l'Est

En 2007, dans le cadre du processus d'intégration régionale, la Communauté d'Afrique de l'Est a créé un groupe de travail chargé de la cyberlégislation. Elle a été aidée en cela par la CNUCED qui a dispensé des conseils juridiques et organisé des formations pour contribuer à sensibiliser les différents acteurs aux enjeux politiques et juridiques du commerce électronique.

Le groupe de travail sur la cyberlégislation a conçu et approuvé deux cadres législatifs qui sont les plus modernes du continent africain.

La CNUCED a publié deux études:

- Harmonizing Cyberlaws and Regulations: The experience of the East African Community (L'harmonisation des lois et des réglementations sur le commerce électronique: l'exemple de la Communauté de l'Afrique de l'Est);
- Mobile Money for Business Development in the East African Community (Les transferts d'argent par téléphonie mobile au service du développement des entreprises de la Communauté d'Afrique de l'Est).

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a développé un ensemble de lois communautaires afin de parvenir à un secteur des TIC plus harmonieux dans la région. Depuis 2013, la CNUCED a réalisé une série de formations de renforcement des capacités régionales en ligne et des ateliers en face-à-face pour identifier et discuter des nombreux défis liés à l'harmonisation régionale des cyberlois.

En 2015, une étude sur l'harmonisation des législations de commerce électronique dans la CEDEAO a été publiée et est disponible sur le site de la CNUCED : <http://unctad.org/ICT4D>



Amérique latine, Amérique centrale et Caraïbes

Depuis 2007, la CNUCED mène des activités de renforcement des capacités dans le domaine des TIC avec le Secrétariat général de l'Association latino-américaine d'intégration et le Système économique latino-américain et caribéen.

Plus de 1 100 représentants des secteurs public et privé ont bénéficié des séances de formation, dont des ateliers sur l'harmonisation de la cyberlégalisation, qui ont été organisées à travers la région.

La CNUCED est l'auteur de deux publications:

- Study on Prospects for Harmonizing Cyberlegislation in Latin America (Étude sur les perspectives d'harmonisation de la cyberlégalisation en Amérique latine);
- Study on Prospects for Harmonizing Cyberlegislation in Central America and the Caribbean (Étude sur les perspectives d'harmonisation de la cyberlégalisation en Amérique centrale et dans les Caraïbes).

Séances d'information à l'intention de parlementaires

La CNUCED apporte son appui aux gouvernements, en organisant des séances d'information à l'intention des parlementaires pour faciliter l'adoption d'instruments juridiques appropriés:

- En 2011, une séance d'information a été organisée au Kenya à l'intention de la commission parlementaire chargée des questions touchant à la communication;
- En 2013, une séance d'information spéciale a été organisée au Cameroun, avec le concours de l'Organisation des télécommunications et de l'Association parlementaire du Commonwealth. Les participants ont été invités à analyser des questions juridiques et réglementaires en rapport avec le commerce électronique, notamment la reconnaissance juridique des messages électroniques dans le cadre d'activités de commerce et d'administration en ligne.

“ Les sujets abordés – protection du consommateur, cybercriminalité et sécurité informatique, protection des données, respect de la vie privée et contrôle des contenus mis en ligne – étaient d'un très grand intérêt non seulement pour la République-Unie de Tanzanie, mais pour tous les pays en développement du Commonwealth, qui sont aux prises avec les problèmes nouveaux qui se posent à mesure que les TIC se développent. ”

Makame M. Mbarawa, député, Ministre de la communication, des sciences et des technologies de la République Unie de Tanzanie, à propos de la séance d'information spéciale organisée par la CNUCED, l'Organisation des télécommunications du Commonwealth et l'Association parlementaire du Commonwealth

SERVICES FOURNIS

La Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED propose les services suivants:

ATELIERS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les cours et ateliers de formation permettent aux législateurs et aux fonctionnaires gouvernementaux d'acquérir une compréhension plus approfondie des problèmes juridiques posés par le commerce électronique afin d'être mieux à même de rédiger les textes de loi sur le sujet. Ils portent plus particulièrement sur les transactions électroniques, les signatures électroniques et leur authentification, la protection des données et le respect de la vie privée, la protection du consommateur, la cybercriminalité, la fiscalité, les droits de propriété intellectuelle, la concurrence et la sécurité de l'information. Les cours et les ateliers de formation peuvent être physiques ou virtuels et sont dispensés en anglais, en espagnol et en français. Les modules d'apprentissage à distance sont disponibles dans le cadre du programme Train for Trade (<http://learn.unctad.org>).

AIDE À L'ÉLABORATION ET À LA PROMULGATION DE TEXTES DE LOI

Cette aide prend les formes suivantes:

- Inventaire et examen de la législation ayant trait à l'utilisation des TIC;
- Élaboration d'une législation harmonisée avec les cadres juridiques régionaux et internationaux;
- Tables rondes de validation, au cours desquelles les représentants nationaux des secteurs public et privé débattent des projets de loi et en arrêtent le texte définitif;
- Séances d'information à l'intention des parlementaires.

EXAMENS EN VUE DE L'HARMONISATION DE LA LégISLATION SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE AU NIVEAU RÉGIONAL

Les examens comparatifs visent à:

- Dresser un bilan de la cyberlégislation dans une région donnée en étudiant l'état d'avancement de la réforme du droit;
- Si nécessaire, formuler des recommandations en vue d'une harmonisation plus poussée de la législation.

PARTENAIRES DE LA CNUCED

- Commission de l'Union africaine
- Initiative sur le Cybercrime du Commonwealth
- Association parlementaire du Commonwealth
- Organisation des télécommunications du Commonwealth
- Banque interaméricaine de développement
- Union internationale des télécommunications
- Organisation de coopération et de développement économiques
- Institutions régionales dans les pays en développement, dont le Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Secrétariat général de l'Association latino-américaine d'intégration et le Système économique latino-américain et caribéen
- Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- Commissions régionales de l'ONU



COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE DE LA CNUCED DANS LE DOMAINE DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET DE LA RÉFORME DU DROIT

- Tous les pays en développement et les pays en transition peuvent bénéficier de l'assistance technique de la CNUCED, soit directement, soit par l'intermédiaire d'organismes intergouvernementaux.
- Les États membres de la CNUCED ou les institutions régionales sont invités à soumettre leur demande par écrit, en indiquant la nature de l'assistance requise.
- Les demandes sont à adresser au Secrétaire général de la CNUCED par l'intermédiaire des missions permanentes des pays concernés à Genève, par télécopie ou par courriel:

Télécopie: +41 22 917 0465

Courriel: ICT4D@unctad.org

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR
LE PROGRAMME ET LES PROJETS À VENIR,

<http://unctad.org/ICT4D>

SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER:

[https://twitter.com/
ICT4DatUNCTAD](https://twitter.com/ICT4DatUNCTAD)